



REPUBLIQUE DU BURUNDI



Commission Electorale Nationale Indépendante

CENI

AVIS A TOUS LES PARTIS POLITIQUES ET AUX CANDIDATS INDEPENDANTS INTERESSES

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a l'honneur de vous informer que par décret n° 100/126 du 23 juin 2009, les collèges électoraux des circonscriptions de MWARO et RUTANA sont convoqués pour procéder à l'élection de sénateurs en remplacement des Sénateurs Faustin NDIKURIYO et Zozim VYUBUSA.

Les partis politiques et les candidats indépendants intéressés sont priés de se conformer aux dispositions des articles 178 à 184 du Code électoral.

La CENI tient à rappeler que les candidats à proposer doivent être de même ethnie et de même genre que les sénateurs à remplacer.

La CENI rappelle en outre que les partis politiques et les candidats indépendants intéressés disposent d'un délai de 15 jours, soit du 23 juin au 07 juillet 2009 pour déposer leurs candidatures.

Celles-ci seront reçues dans les locaux de la CENI, tous les jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures, et de 14 heures à 17 heures, à l'adresse ci-après : Quartier Industriel, Boulevard de l'Union Africaine, rue NYANKONI.

Le dossier de candidature établi en quatre exemplaires devra contenir tous les éléments énumérés à l'article 180 du Code électoral.

Fait à Bujumbura, le 24 juin 2009.

Pierre Claver NDAYICARIYE

Président

